

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2016

**Le douze septembre** deux mil seize à 18 h 30, en mairie, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présence de Monsieur Philippe VINCENT, Maire.

Étaient présent(e)s : M<sup>mes</sup> : VARIN, PERRIAU, RASSET, LEVIGNEUX, CASTOT, LEGRAS, VAUCLIN. STIENNE

MM. LEBLANC, GONDARD, DANET, MODARD, FLAGUAIS, PECKRE, ADAM. DUFLO

Étaient absent(e)s : M<sup>mes</sup> : LESEIGNEUR

MM. : LECONTE

Secrétaire de Séance : Pascale VARIN

### DELIBERATION APPROBATION NOUVEAU PROJET POUR L'ACCESSIBILITE DE L'ABRI BUS

Le projet définitif pour la mise aux normes de la plate - forme de l'abri - bus situé devant la mairie est présenté au Conseil Municipal, compte tenu des remarques effectuées lors du premier projet, celui-ci a été modifié, à savoir traversée de chaussée déplacée, le Conseil Municipal après étude du projet, émet un avis favorable.

### CONTRAT AIDE

Considérant que l'entretien des espaces verts augmente du fait de la mise en place du zéro phytos, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est possible de bénéficier d'une aide de 65% dans le cadre du dispositif d'un contrat unique d'insertion (CUI), propose de recruter une personne en tant qu'agent technique d'entretien pour assurer l'entretien de la voirie et espaces verts, à raison de 22 heures hebdomadaires pour une durée déterminée d'un an.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- Adopte la proposition de Monsieur le Maire à l'unanimité,
- Décide d'inscrire au budget les crédits correspondants.
- Prévoit un essai de 15 jours à compter du 12/09 et suggère d'embaucher Valentin Lhermitte, s' il donne satisfaction.

### ANIMAUX DOMESTIQUES ERRANTS

Suite à la divagation fréquente d'animaux domestiques sur la commune, le Conseil Municipal fixe à 100 € le montant des frais pour les animaux récupérés sur le domaine public et mis au chenil municipal. Cette délibération annule et remplace celle du 27 avril 2010.

### TRAVAUX SALLE DES LOISIRS

M. le Maire a rencontré Mme Lopez du CAUE pour la remise du projet relatif à la rénovation de la Salle des Loisirs et la création d'un local de stockage.

M. Leblanc signale que les frigos n'ont pas une capacité suffisante. L'acquisition d'une armoire 2 portes serait nécessaire.